

Ce fichier a été téléchargé le jeudi 14 novembre 2024 sur [Criminocorpus](#), Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines.  
24 janvier 2023

- [Citer cette page](#)

#### Pour citer cette page

Le Code civil, *Musée Criminocorpus* publié le 24 janvier 2023, consulté le 14 novembre 2024.  
Permalien : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/19707/>

## Code civil

### Chapitre VIII — Du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques

#### Extrait

#### Article 2182

##### Version du 19 mars 1804

Texte source : *Code civil des Français, édition originale et seule officielle, à Paris, de l'imprimerie de la République, An XII, 1804.*

La simple transcription des titres translatifs de propriété sur le registre du conservateur, ne purge pas les hypothèques et privilèges établis sur l'immeuble.

Le vendeur ne transmet à l'acquéreur que la propriété et les droits qu'il avait lui-même sur la chose vendue : il les transmet sous l'affectation des mêmes privilèges et hypothèques dont il était chargé.

---

##### Version du 1 janvier 1878

Texte source : *Modification de l'orthographe.*

La simple transcription des titres translatifs de propriété sur le registre du conservateur, ne purge pas les hypothèques et ~~privilèges~~ ~~privilèges~~ établis sur l'immeuble.

Le vendeur ne transmet à l'acquéreur que la propriété et les droits qu'il avait lui-même sur la chose vendue : il les transmet sous l'affectation des mêmes ~~privilèges~~ ~~privilèges~~ et hypothèques dont il était chargé.

---

##### Version du 7 janvier 1959

Texte source : *Ordonnance n° 59-71 du 7 janvier 1959 modifiant divers codes et lois particulières en ce qui concerne la publicité foncière.*

~~La simple publication au bureau des hypothèques~~ ~~La simple transcription~~ des titres translatifs de propriété ~~sur le registre du conservateur~~; ne purge pas les hypothèques et privilèges établis sur l'immeuble.

Le vendeur ne transmet à l'acquéreur que la propriété et les droits qu'il avait lui-même sur la chose vendue : il les transmet sous l'affectation des mêmes privilèges et hypothèques dont ~~la chose vendue était grevée.~~

~~il était chargé.~~